



## DÉCHETS

# Accueil de terre et gravats en déchèteries : des changements à compter du 16 juin

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo renforce son dispositif d'accueil des terres et gravats en déchèteries. A partir du 16 juin 2025, les particuliers souhaitant déposer de la terre végétale en déchèterie pourront le faire sur certains sites mais uniquement si elle est séparée d'éventuels gravats.

*Publié le 10 juin 2025*

Suite à des contrôles renforcés de la DREAL, les Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) – lieu d'accueil des gravats après leur collecte en déchèterie – imposent désormais des analyses complémentaires avant acceptation des déchets inertes. Ce nouveau protocole engendre, depuis le début d'année, des refus de prise en charge de volumes importants du fait de la présence de « terres » potentiellement polluées et de briques plâtrières, occasionnant des coûts supplémentaires de retraitement pour l'Agglo de l'ordre de 150 000 € pour le 2e trimestre 2025.

**Pour répondre aux enjeux de préservation de l'environnement et de maîtrise des coûts de gestion des déchets, à partir du 16 juin, les usagers sont invités à :**

- déposer leurs gravats, sans terre ni briques plâtrières, sur les 9 déchèteries
- pour les particuliers, déposer leur « terre végétale » sur certains sites (Le Pouliguen, Piriac-sur-Mer, Herbignac (Keraline), Pénestin) mais uniquement si elle est séparée d'éventuels gravats.
- pour les professionnels, ne plus déposer aucune « terre » dans l'ensemble des déchèteries du territoire de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo.

À noter que **la terre végétale a une réelle valeur et est recherchée pour différents usages** (aménagement paysagers, travaux de construction et de voirie, restauration de milieux, agriculture, maraîchage...). Des solutions de réutilisation, telles que le don ou la vente entre particuliers, permettent de lui donner une seconde vie et d'éviter qu'elle ne devienne un déchet.

**MAIRIE DE  
PÉNESTIN**

44 Rue du Calvaire  
56760 Pénestin

**HORAIRES :**

Lun : 9h - 12h  
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45  
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45  
Jeu : 9h - 12h  
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45  
Sam : 9h - 12h

**TÉL. : 02 23 10 03 00**